

GÉRER SES ACTIFS DE FAÇON DURABLE : Une approche basée sur les données



Introduction



Alaa Maaref
Coordonnateur à la géomatique
CSRNO



Marcel Vienneau
Coordonnateur – Gestion des
actifs
AFMNB

Plan de présentation

- La gestion des actifs
 - Mise en contexte
- Obligations provinciales
 - Phase 1 & 2
- Initiatives fédérales & financement
- L'appui de l'AFMNB
- Démonstration
- Période d'échange

La gestion des actifs municipale

La gestion des actifs? C'est quoi?

Définition libre:

Ensemble des procédés et activités servant à fournir des données fiables aux élus pour une prise de décision éclairée en matière de financement, maintenance et opération des infrastructures municipales.

La gestion des actifs municipale

La gestion des actifs? Pourquoi?

- Assurer la livraison des services municipaux en cas d'épisode météorologiques extrême
- Limiter le risque d'utilisation des infrastructures
- Prévisions, budgets, planification
- Centralisation et standardisation de la collecte de données municipales
- Maximisation des ressources limitées
- Efficacité / Efficience

La gestion des actifs municipale

La gestion des actifs? Comment?

- Politiques
- Procédures
- Description de tâche relié au poste
- Établir un programme avec des objectifs clairs et atteignables

La gestion des actifs municipale au Nouveau- Brunswick

Exigences provinciales municipales

- Phase 1: 2018
- Phase 2: Automne 2023
- Description de tâche relié au poste
- Établir un programme avec des objectifs clairs et atteignables

Plan de gestion des actifs
Exigences minimales

Section	Phase 1 (à court terme– 31 juillet 2018)
1. <u>Gouvernance</u>	<ul style="list-style-type: none"> Énoncé de gouvernance Modèle de gouvernance (<i>processus</i>)
2. <u>Niveau de service</u>	<ul style="list-style-type: none"> Description des services fournis par la municipalité
3. <u>Inventaire des actifs</u>	<ul style="list-style-type: none"> Inventaire des actifs de la NCSP 3150 comme départ minimal <i>Modifier le format le cas échéant.</i>
4. <u>Évaluation des risques</u>	<ul style="list-style-type: none"> Liste des actifs essentiels* au minimum Prendre en considération les actifs de grande valeur**
5. <u>Changements climatiques</u>	<ul style="list-style-type: none"> Cerner les risques liés aux changements climatiques (<i>de haut niveau</i>)
6. <u>Évaluation de l'état</u>	<ul style="list-style-type: none"> Actifs essentiels et de grande valeur au minimum <ul style="list-style-type: none"> Estimations en fonction de l'âge, de matériaux ou d'autres méthodes Définir les méthodes Accepter les meilleures estimations /inspections visuelles
7. <u>Analyse des coûts</u>	<ul style="list-style-type: none"> Déterminer les actifs essentiels et les actifs de grande valeur qui devront être renouvelés ou remplacés au cours des cinquante prochaines années et estimer les coûts de remplacement
8. <u>Planification financière</u>	<ul style="list-style-type: none"> Estimations des flux de trésorerie pour les actifs essentiels et les actifs de grande valeur
9. <u>Établissement des priorités</u>	<ul style="list-style-type: none"> Définir les priorités municipales clés

- Définition du lien entre la politique de gestion des actifs et les autres documents de gouvernance organisationnelle
- Examen régulier et approbation du conseil
- Démonstration du lien entre le plan de gestion des actifs et le processus budgétaire
- Définition des niveaux acceptables de prestation des services
- Détermination des mesures du rendement
- Évaluation des vulnérabilités aux changements climatiques
- Détermination des possibilités de réduction des émissions de GES
- Établissement de la politique sur l'évaluation de l'état
- État de l'infrastructure selon la condition et le rendement
- Définition du processus d'évaluation des risques
- Prise en compte des stratégies d'atténuation des risques et d'adaptation aux risques pour les actifs à risque élevé
- Analyse des coûts de tous les actifs existants et prévus pendant 50 ans
- Prévisions des flux de trésorerie de tous les actifs
- Sources de financement pour les dix prochaines années
- Principales hypothèses des prévisions des flux de trésorerie
- Stratégie de gestion de l'insuffisance de financement
- Priorisation des investissements à l'aide de facteurs établis par la gestion des actifs

Programme de gestion des actifs municipaux de la FCM (PGAM)

- PGAM : 2017 -> 2024
- En date du 30 septembre, environ 1,3 M\$
- Extension : novembre 2023 - mars 2024 pour partenariat avec la FQM (140 000\$)
- Programme de leadership local en action climatique (prochaine diapo)

Programme
de
leadership
local en
adaptation
climatique
de la FCM
(PLLAC)

- Nouveau programme à l'intérieur du Fonds municipal vert de la FCM (2024 - indéfini)
- Lancement prévu au printemps 2024 – 530 M\$
- D'ici 2031 – 3 volets:
Formation/Planification/Action
- 1500+ projets à approuver d'ici 2030

Service aux membres – Planification 2024-2029

Focus -> Gestion des risques

- Briser des silos à l'interne – Plus grande synergie entre les services aux membres
- Risques – Responsabilité (André)
- Risques – Climatiques (Clément)
- Risques – Infrastructures (Marcel)
- Approche intégrée

Service aux membres – Planification 2024-2029

Offre de service ouverte

- Évaluation des participants
 - Évaluation individuelle
 - Identification des mises à niveau
- Planification/Financement de projet
 - Projets prévus
 - Projets ponctuels
- Bonne pratique = 5000\$/projet
 - Échéanciers courts
 - Projets regroupés

Champ de compétence	Ce que ça signifie	Tâches à accomplir
<p>Gouvernance</p> <p>Définition du lien entre la politique de gestion des actifs et les autres documents de gouvernance organisationnelle</p>	<p>La politique de gestion des actifs doit être à la base des décisions en matière de renouvellement et acquisition d'infrastructures et d'actifs. La municipalité doit démontrer qu'elle respecte les paramètres de sa politique dans sa prise de décision. Les décisions en matière d'infrastructures doivent s'aligner avec les priorités établies par la</p>	<p>Révision et amendement de la politique municipale</p>
<p>Examen régulier et approbation du conseil</p>	<p>La planification des activités que doivent accomplir les employés pour réaliser les objectifs doit être approuvée par le conseil (Plan de travail et feuille de route) et des fonds doivent être prévu pour accomplir ces objectifs. La municipalité doit également établir un processus pour réviser périodiquement les hypothèses leur permettant de faire les prévisions et standardiser le processus. (Mise à jour des données financières, amortissement, évaluations des risques, indicateurs de performance, etc.)</p>	<p>La politique de gestion des actifs doit être revue en fonction de ces paramètres. Un manuel établissant les procédures en lien avec les activités liées à la gestion des actifs des employés doit être créé pour indiquer aux membres de l'équipe "comment" faire de la gestion des actifs.</p>
<p>Démonstration du lien entre le plan de gestion des actifs et le processus budgétaire</p>	<p>La municipalité devrait pouvoir démontrer que son budget en capital correspond aux priorités identifiées par les facteurs de gestion des actifs établis dans sa politique. Les projets devraient, par exemple, être accordés selon la durée du cycle de vie complet, établissement d'un programme de maintenance standardisé, respectant les niveaux de services, et fournissant le rendement prévu.</p>	<p>Voir l'objectif: "Priorisation des investissements à l'aide de facteurs établis par la gestion des actifs". Le budget en capital devrait correspondre aux priorités établis par les facteurs de risque et de rendement</p>

Géoportail municipal : Détails du projet

Catégorie population	Seuil population		Frais participation
	Inférieur	Supérieur	
1	0	1 000	750 \$
2	1 000	2 000	2 000 \$
3	2 000	5 000	3 000 \$
4	5 000	10 000	4 000 \$
5	10 000	∞	5 000 \$

Projet géoportail municipal

Détails du projet

Titre : Géoportail municipal

Durée: Mars 2021 à novembre 2023 (21 mois)

Collaboration AFMNB – CSRNO

16 municipalités participantes (30 pré-réforme)

Financement : 550 000\$ -> Programme de gestion des actifs municipaux (PGAM) de la FCM

Ce projet fut offert par l'intermédiaire du Programme de gestion des actifs municipaux qui est administré par la Fédération canadienne des municipalités et financé par le gouvernement du Canada.

Canada 



FÉDÉRATION
CANADIENNE DES
MUNICIPALITÉS

FEDERATION
OF CANADIAN
MUNICIPALITIES

Projet géoportail municipal

Objectifs du projet

- Intégrer trois catégories d'actifs dans un environnement géomatique
- Gestion standardisée des données, centralisation
- Maintenance et opération des infrastructures (location, coûts, données techniques)
- Accès aux données en temps réel
- Facile à opérer par le personnel municipal sans formation avancée
- Efficace et à faible coût

Projet géoportail municipal

Municipalités participantes

- Beaurivage
- Beausoleil
- Belle-Baie
- Bois-Joli
- Cap-Acadie
- Caraquet
- Champdoré
- Dieppe
- Hautes-Terres
- Haut-Madawaska
- Ile-de-Lamèque
- Néguac
- Nouvelle-Arcadie
- Rivière-du-Nord
- Saint-Quentin
- Shippagan
- Princeville (QC)

Présentation des résultats

Géoportails

Nouveau-Brunswick :

- CSR Nord-Ouest
- CSR Chaleur
- CSR Restigouche
- CSR Péninsule-Acadienne
- CSR Kent
- CSR Sud-Est
- Ville de Dieppe

Québec :

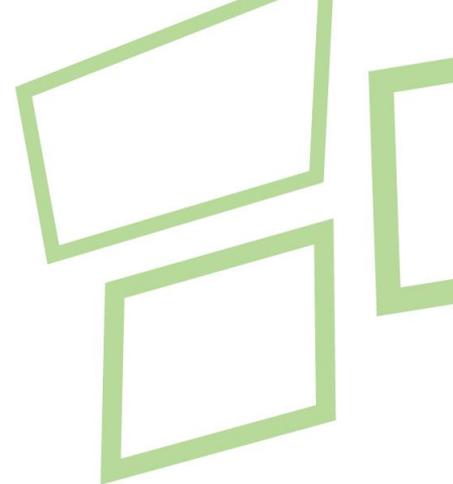
- Fédération Québécoise
des municipalités
- MRC de l'érable
- MRC d'Argenteuil



<https://connexion-csrno.hub.arcgis.com/>

Présentation des résultats

Démonstration



Géoportail municipal

Des possibilités infinies!!

- Ajout de catégories d'actifs supplémentaire (Bâtiments, véhicules, espaces verts, etc.)
- Évaluation des GES
- Analyses financières
- Registres d'information supplémentaire (Équipements, pièces, clés, etc.)
- Gestion des requêtes citoyennes (plaintes)
- Etc.

Informations

- **Marcel Vienneau,**
Coordonnateur, Gestion des actifs
marcel@afmnb.org
- **Alaa Maaref,**
Coordonnateur à la géomatique
a.maaref@csrno.ca